

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional sur les effets de l'usage du tabac sur la santé;¹

Rappelant les résolutions adoptées à ce sujet par la Vingt-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé² et par le Comité régional à sa vingt-deuxième session;³

Notant l'action entreprise par les gouvernements de la Région contre l'usage du tabac et les différentes mesures prises pour résoudre ce problème;

Estimant que les autorités, dans les domaines de la santé et de l'éducation, doivent poursuivre des efforts soutenus pour réduire l'usage de la cigarette, notamment chez les jeunes,

1. REMERCIE le Directeur régional de son rapport;
2. APPROUVE les recommandations qui figurent dans ce rapport;
3. INVITE les gouvernements de la Région à mettre en vigueur ces recommandations.

¹ Document WPR/RC23/8.

² Résolution WHA24.48.

³ Résolution WPR/RC22.R9.